Objet : Invitation le 17 septembre 2024

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée portes ouvertes, juste avant l'Assemblée générale annuelle des parents.

🕕 À **18h30, vous êtes attendus dans la classe de votre enfant** pour rencontrer son enseignante titulaire. Elle vous présentera le fonctionnement général de la classe.
👉 Cette rencontre est collective et informative — si vous souhaitez discuter de votre enfant en particulier, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous à un autre moment.
🕖 À **19h00, l'Assemblée générale des parents aura lieu à la cafétéria**. C'est une belle occasion de vous impliquer dans la vie de l'école!
Lors de cette rencontre, nous procéderons à l'élection des membres du Conseil d'établissement et du Comité de parents du Centre de services scolaire.
📌 Six postes de deux ans sont à pourvoir, dont celui de président ou présidente du conseil.

Cette soirée est une belle façon de rencontrer d'autres parents et de mieux comprendre le fonctionnement de l'école. Ne manquez pas ce rendez-vous!

🎁 Prix de présence: tous les participants courent la chance de gagner les frais de surveillance du midi ou l'équivalent en service de garde (valeur d'environ 150 $).
Au plaisir de vous y voir!

Sandra Séguin,
Directrice de l'école St-Cœur-de-Marie

Mercredi 17 septembre 2025 à 19h00
À la cafeteria de l'école Saint-Cœur-de-Marie

Ordre du jour – Assemblée générale des parents

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
2. Prise de présence
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2024;
6. Points d'informations:
   - 6.1. Présentation de l'équipe-école;
   - 6.2. Présentation des membres du Conseil d'établissement, 2024-2025;
   - 6.3. Projet éducatif;
   - 6.4. Services aux élèves.
7. Explications sur la composition, fonctions et pouvoirs :
   - 7.1. du Conseil d'établissement;
   - 7.2. du Comité de parents;
   - 7.3. de l'Organisme de participation de parents.
8. Rapport annuel 2024-2025;
9. Élections au Conseil d'établissement et au Comité de parents :
10. Nomination des membres
    - 10.1. Président (e), mandat 2 ans;
    - 10.2. Parent no. 3, remplacement 1 an
    - 10.3. Parent no. 4, mandat 2 ans;
    - 10.4. Parent no. 5, mandat 2 ans;
    - 10.5. Parent substitut, mandat 2 ans;
    - 10.6. Représentant de la communauté, mandat d'un 1 an.
11. Lecture et adoption de la procédure d'élections;
12. Nombre de représentants des parents au Conseil d'établissement à élire et durée des mandats;
13. Élection des parents au Conseil d'établissement;
14. Élection des membres substituts au Conseil d'établissement;
15. Élection du représentant au Comité de parents;
16. Élection du substitut au Comité de parents;
17. Membres de la communauté.
18. Formation d'un Organisme de participation des parents (O.P.P)
19. Décision de formation d'un O.P.P.;
    - 19.1. Composition d'un O.P.P.;
    - 19.2. Règles de fonctionnement d'un O.P.P.;
    - 19.3. Lecture et adoption de la procédure de mises en candidature;
    - 19.4. Élection des parents.
20. Questions diverses;
21. Date de la première rencontre du Conseil d'établissement;
22. Levée de l'assemblée.